

AR Prefecture

046-264601113-20251127-2025_11_27_062-DE
Reçu le 28/11/2025

DELIBERATION N°2025-11-27/062
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 27 novembre 2025 – 09h00

PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PREVISIONNEL 2025 DU CCAS DE LUZECH.

BUDGET 2025 : Centre Communal d'Action Social					
Décision modificative n° 1					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre/Article/Fonction/Section	Objet de la dépense	Montant	Chapitre/Article/Fonction/Section	Objet de la dépense	Montant
Chapitre 011 - Charges à caractère général	Régularisation des charges 2025	5 600,00 €	Chapitre 75 - Autres produits de gestion	LEG - Mr BESSIÈRE	22 751,53 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	Régularisation des frais de personnel 2025	10 000,00 €			
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	Régularisation des droits d'utilisation 2025	1 751,53 €			
681 - Dotations aux amortissements	Régularisation des exercices antérieurs	5 400,00 €			
TOTAL		22 751,53 €	TOTAL		22 751,53 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ❖ D'approuver la décision modificative au budget prévisionnel 2025 du Centre Communal d'action social.

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Téleréours, accessible par le lien suivant : <http://www.teлерeours.fr>

AR Prefecture

046-264601113-20251127-2025_11_27_062-DE
Reçu le 28/11/2025

A Luzech, le 27 novembre 2025

La secrétaire de séance,

Delphine AZNAR

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS

Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à neuf heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le jeudi vingt novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, Mme Christine CALVO, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN M. Daniel TERRIER.

Etaient absents ou excusés : M. Pascal PRADAYROL, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE, Mme Brigitte PASSEDAT, Mme Monique EVIN.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 6 Absents/Excusés : 5 Procuration : 0 Votants : 6 Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR.

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

1. **Décision modificative n° 1 du budget prévisionnel 2025 du CCAS de Luzech.**

ARRETE ET SIGNATURES

AR Prefecture

046-264601113-20251127-2025_11_27_062-DE
Reçu le 28/11/2025Présenté par le Président,
A Luzech, le 27/11/25

Le Président,

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.

A Luzech, le 27/11/25

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation : 20/11/2025

PIASER Bernard	
AZNAR Delphine	
CALVO Christine	
PRADAYROL Pascal	
CASTANIER Patrice	
LAFON Lydie	
KURJEAN Nicole	
VYNISALE Evelyne	
EVIN Monique	
TERRIER Daniel	
PASSEDAT Brigitte	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/11/25 et de la publication le 28/11/25

A LUZECH, le 27/11/25.